

## Déclaration liminaire pour la Formation Spécialisée Hygiène Santé Sécurité au Travail du 17 avril 2023

Monsieur le président,

*Solidaires Finances Publiques 31* avait décidé, avant la décision du Conseil Constitutionnel sur la contre-réforme des retraites, de siéger cet après-midi à la formation spécialisée HS-CT. Nous partageons, bien évidemment, la colère et l'écœurement, tant sur la décision du Conseil Constitutionnel, que sur la méthode méprisante du président de la République de promulguer sans délai cette loi injuste que rejette l'immense majorité de la population et encore plus les salarié-es.



Cette promulgation ne signifie pas, contrairement à ce que semble croire le président, que le mouvement social et populaire va s'éteindre du simple fait de sa décision autoritaire. En effet, nous avons bien l'intention de poursuivre les appels à la lutte qui seront portés aux niveaux national et local. De ce point de vue le rassemblement à 20h ce jour place du Capitole au moment de l'allocution présidentielle est une première réponse. La journée du 1<sup>er</sup> mai sera, nous en sommes certain-es, une journée mémorable de mobilisation au cours de laquelle, l'ensemble des travailleuses et travailleurs se rejoindront dans un cortège commun qui sera historique pour le mouvement social.

Ces rendez-vous revendicatifs, au-delà de la contre-réforme des retraites, sont l'occasion de rappeler que les motifs de colère sociale sont nombreux dans notre pays et notre ministère : le pouvoir d'achat et le niveau galopant de l'inflation, les suppressions d'emplois toujours aussi importantes, la poursuite effrénée des réformes qui détruisent le service public et font perdre le sens du travail. Autant de sujets qui, par ailleurs, conduisent à des difficultés de recrutement dans la Fonction Publique qui aggravent la situation dans toutes les administrations.

Dans ce contexte, *Solidaires Finances Publiques 31* aurait légitimement pu demander une nouvelle neutralisation du dialogue social, au moins jusqu'au 1<sup>er</sup> mai prochain. Tel n'est pas notre choix pour cette Formation Spécialisée parce qu'il nous a semblé nécessaire, sur des sujets de sécurité et santé au travail d'être présent-es lors de cette réunion, comme nos camarades des bureaux nationaux de nos syndicats le seront pour le groupe de travail national sur la sécurité.





Concernant les points à l'ordre du jour de cette instance, nous ne pouvons que marquer notre désaccord sur les plans de la nouvelle Cité Administrative, et plus précisément sur l'installation des postes de travail : dépersonnalisation et manque d'espace vont fortement impacter les conditions de vie au travail de nos collègues, sans compter les difficultés de transport ou les conséquences des choix énergétiques au regard d'un réchauffement climatique que plus personne ne peut nier.

Concernant l'espace innovant de la rue des Lois, nous avons l'impression de basculer dans une « start-upisation » de l'administration, cet esprit est confirmé par le nouveau hall d'accueil de l'Hôtel Des Finances de Ranguel où l'accueil du public est de plus en plus virtuel. Sur le tiers-lieu de Muret, nous serons attentifs aux conditions sanitaires de l'utilisation des applicatifs wifi et nous vous demanderons d'avoir une analyse très fine sur la quantité d'ondes émises. Nous souhaiterions que l'ensemble des acteurs de prévention soient pleinement associés à cette évaluation.

Et nous serons particulièrement attentifs aux mesures qui seront prises au niveau national sur les sujets de santé et sécurité à la suite des CSA ou groupes de travail nationaux.

Sur les accidents de service, nous constatons que la volonté de modifier la mobilité urbaine entraîne une recrudescence importante des accidents de la route et nous souhaiterions que soit tenue une formation sur un rappel des règles primaires de sécurité. De plus, nous constatons quelques chutes de collègues dans les services, et il faudra absolument que nous puissions intervenir sur les causes directes de ces accidents locaux.

Enfin, depuis 2022, nous constatons une augmentation des fiches de signalement qui s'analyse par une augmentation des incivilités, mais aussi par une volonté des chefs de service de ne plus taire ces agressions quelles qu'elles soient. Ce sujet nous semble suffisamment sensible pour que nous l'examinions plus régulièrement sous forme de groupes de travail.

Pour conclure, Solidaires Finances Publiques 31 est donc présent dans cette instance, mais ne considère pas pour autant que le dialogue social est rétabli sereinement aux niveaux national et local.

Notre présence n'est donc pas une règle, mais une circonstance au regard de notre priorité sur la santé et la sécurité des personnels qui nous font confiance.

## BULLETIN D'ADHÉSION

L'adhésion est annuelle. Elle peut se faire directement en ligne sur notre site national ou auprès de l'une ou l'un de nos 2 300 correspondantes et correspondants.  
**Tu peux payer en plusieurs fois, y compris en ligne.**

**Coupon à remettre à ton correspondant accompagné du règlement.**




# PENSE À TOI, ADHÈRE !



**REJOINS LE CÔTÉ SOLIDAIRES**

**Nous entendons un certain nombre de collègues dire qu'ils n'ont pas besoin d'un syndicat et qu'un syndicat ça ne sert à rien ! Tu fais peut-être partie de ces collègues.**

**Prends le temps de lire ce petit dépliant et ainsi comme de très nombreux collègues, tu comprendras qu'être syndiqué aujourd'hui est une nécessité et adhérer à Solidaires Finances Publiques une évidence !**





Syndicat national Solidaires Finances Publiques  
 BOITE 34 - 80 rue de Nemours 31011 PARIS  
 Tél : 02 20 25 11 46 49  
 www.sfp.fr | www.solidairesfinancespubliques.org  
 info@solidairesfinancespubliques.org